PÉTITION
AU ROI DES FRANÇAIS,

TROUVÉE DANS LES PAPIERS DU ROI;

Lue à la ſéance du 6 Décembre 1792;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE,
ET ENVOYÉE AUX 84 DÉPARTEMENS.

SIRE,

La paix de l'Europe, le bonheur de ſes habitans, le vôtre, ſe trouvent à ce moment invinciblement liés enſemble.

La révolution françoiſe menaçoit tous les trônes, en l'acceptant vous les avez raffermis.

Que veulent ceux qui vont s'unir au-delà du Rhin, contre cette conſtitution que vous avez jurée, la guerre civile, la dévaſtation, le démembrement de l'empire, & cependant quel a été le but de votre acceptation? d'éloigner les fléaux de votre patrie. Ils le ſavent! eh! quel français peut l'ignorer? Suivez, ſire, les conſeils de votre conſcience, & craignez les ennemis de l'égalité,

attachez vous à ce principe d'éternelle raison qui raffermit l'autorité légitime & la royauté, en les faisant renaître de la volonté d'un peuple libre, de la souveraineté nationale.

Le roi de Pologne & vous, êtes les seules têtes couronnées de l'Europe qui n'ayez plus rien à craindre de ces événemens qui changent la face des Empires; le progrès des lumières, accéléré par la discussion contradictoire, dont la révolution françoise est devenue le sujet, est le signe indubitable d'une prochaine révolution dans l'esprit humain.

Lorsqu'un principe est une fois admis par les hommes en général, on doit en considérer les conséquences comme inévitables : on peut donc prédire que les nations européennes sont au moment de subordonner les intérêts divers qui les ont si long-temps divisées, à l'arbitrage de la raison, & de se gouverner par ses principes.

Le peuple français, en possession d'exercer par ses écrits & son exemple, l'empire de l'opinion, sur les autres peuples, placé par la nature au milieu d'eux, est devenu comme les anciens Athéniens, leurs modèles, par l'effet même de l'envie qu'il excite. Tout doit vous répondre que dans un temps très-court, & quelques précautions que prennent les gouvernemens, les autres nations reprendront l'exercice de leurs droits.

Et, s'il étoit possible qu'en vous comparant aux autres rois, il s'échappât encore de votre cœur quelques regrets vers le pouvoir absolu; c'est en vous unissant fortement à la constitution, en faisant triompher ses principes, que vous parviendrez le plus sûrement à leur ôter ce funeste avantage; mais pourriez-vous en effet regretter cette autorité qui n'étoit illimitée que dans des points qui devoient la rendre odieuse? auriez-vous oublié, Sire, les résistances qu'on savoit lui opposer lorsqu'il s'agissoit de défendre les abus?

Trois hommes éclairés et vertueux l'ont tenté vainement sous votre règne; vous avez été forcé de les éloigner des affaires, & cependant quel étoit leur crime? d'appercevoir le précipice où les désordres de l'administration vous conduisoient; Si vous eussiez conservé Turgot, Malsherbe & Necker, il n'y auroit point eu de révolution ; mais ce n'est point vous que l'on accuse de leur retraite, vous n'étiez pas alors assez puissant pour soutenir un bon ministre, lorsque l'archevêque de Sens a déployé cette puissance qu'on vous disoit sans borne, vous avez pu juger vous-même de sa foiblesse.

La révolution ne vous a donc point dépouillé de votre autorité, elle s'est faite, parce que vous l'aviez perdue, & qu'elle n'avoit point l'appui des lois émanées de la volonté d'un peuple libre. Aujourd'hui sur-tout, à l'instant où vous aurez affermi la constitution, vous pourrez mesurer vous-même cette autorité que la constitution vous accorde & vous assure irrévocablement; vos ministres l'exerceront pleine & entière, & sans crainte de trouver d'obstacle.

Tout puissant pour faire le bien, les lois vous garantissent encore contre les abus, de la confiance que vous accorderez aux agens de votre autorité : voilà votre situation vue avec impartialité, & telle qu'elle est en effet.

Une classe d'hommes, celle dont vous êtes malheureusement environné, vous la présente sous un autre point de vue; mais avant de prendre une résolution conforme à son desir, la prudence exige que vous examiniez quels sont ses intérêts, sont-ils en tout conformes aux vôtres? Est-il vrai que ces intérêts, nécessairement différens, sont pourtant communs en un point, ce qui vous oblige d'y attacher en quelque sorte votre destinée.

Un simple citoyen auquel on donneroit un conseil

dont les ſuites pourroient compromettre ſa vie, ſa fortune & celle de ſes enfans, péſeroit avant de ſe déterminer toutes ces conſidérations; il compareroit entre eux les avantages qui lui ſeroient offerts, & les haſards dans leſquels ſa démarche pourroit l'entraîner, & combien ne devroit-il pas s'indigner contre ceux qui chercheroient à le déterminer par le motif d'un fol orgueil ou d'un vil intérêt, au mépris de la deſtinée de cent millions d'hommes qu'une révolution imprudente peut compromettre à ce moment; *ſi tu doutes, abſtiens-toi*, voilà le conſeil de la ſageſſe & de la raiſon, s'il doit être la règle de tout homme, que diroit-on d'un roi, d'un père de famille qui l'auroit dédaigné?

Les nobles, ceux-là ſur-tout, qui formoient autour du trône une barrière que franchiſſoient rarement la vérité, jamais la vertu, (les autres ſont trompés. Ils aiment leur patrie, on leur a perſuadé qu'ils vous ſervoient en s'armant contre elle. Voulez-vous les voir revenir près de vous, que toutes vos actions privées répondent à votre conduite publique. Je vais, Sire, vous dire une vérité cruelle; mais la patrie eſt en danger, ſi vous ne ſuivez promptement ce conſeil, que vous ont déja donné des hommes qui vous aiment, vous deviendrez le complice de tous les François qui feront la guerre à la France, *vous ſerez patricide comme vos frères.*)

Le clergé, non celui-là qui prioit, non celui qui dans l'exercice de ſes devoirs prêchoit par ſes exemples les préceptes de la religion dont il étoit le miniſtre; mais le clergé hautain, mondain, ambitieux, intrigant; les magiſtrats, non pas ceux qui diſpenſoient laborieuſement la juſtice après avoir laborieuſement étudié les loix; mais les magiſtrats, uſurpateurs de la ſouveraineté nationale, de l'autorité légitime du roi, inſtrumens de l'intrigue qui ſervoit ou renverſoit les miniſtres; les financiers, eſpèces d'hommes chargés de preſſurer la

nation pour alimenter le luxe des grands ; leurs alliés, l'horreur du peuple & les tyrans du fisc ; telle est cette classe, dont les intérêts vous appellent à la tête des mécontens.

Voilà les hommes que la révolution a mis au désespoir, voilà ceux qui veulent renverser la constitution, l'effacer dans le sang de ceux qui l'ont faite ; voilà les hommes qui veulent que vous serviez leur haine, voilà ceux qui veulent lier votre destinée à la leur, qui se disent les amis du trône, ils en sont, ils en ont toujours été les fléaux : les rois les plus sages les ont toujours contenus par la puissance du peuple.

Plus rivaux, qu'amis du roi, les nobles our en tout temps lutté contre son autorité ; le roi n'étoit pour eux qu'un phantôme utile, une éponge imbibée d'or, qu'ils s'étoient réservé le droit de presser au besoin ; par lui, mais pour eux, ils dominoient & gouvernoient la nation, & tous ses malheurs dans la guerre & dans la paix, sont leur ouvrage ; c'est par leur intrigue que nos armées ont été battues, nos finances dilapidées, que le gouvernement étoit sans force au-dedans, sans considération au-dehors.

En tout temps soigneux d'éloigner le roi des affaires, & sur-tout de la connoissance des vérités & des principes qui en rendent l'intelligence facile, par une ridicule étiquette & par des plaisirs fatigans, ils prolongeoient son ignorance & le néant de sa vie, & s'assuroient par ce systême de son incapacité.

Quels soins ont-ils pris de votre éducation, Sire ? lorsque Turgot cherchoit à vous instruire, Maurepas ne vouloit que vous amuser ; votre caractère vous portoit vers Turgot ; mais votre âge & la nature étoient pour le vieux courtisan qui vous louoit pour vous gouverner, tandis que fatigué par des chasses forcées, & ne pou-

vant passer de cet exercice violent à l'attention qu'exigent les affaires, vous lui en laissiez tout le soin.

Je les rappelle tous à ce moment à votre souvenir, ces complaisans, ces compagnons de votre jeunesse, en est-il un seul qui ait voulu faire de vous un homme ? non ; mais vous devez ce bienfait à la nation, à la révolution. Que veulent-ils donc aujourd'hui ? rentrer dans cet empire qu'ils ont perdu, car le roi, par la constitution, est mis hors de leur tutelle ; elle pose, il est vrai, des borness au pouvoir.

Mais j'en appelle à vous, Sire, qu'avez-vous fait d'un pouvoir sans limite ? Rappelez-vous le 24 août 1788 ; relisez l'édit qui suspendoit les paiemens, c'est de ce point qu'il faut partir pour juger le passé, le présent & l'avenir ; de quelles intrigues n'avez-vous pas été enveloppé depuis que vous régnez ? ils vous disent que vous n'êtes pas libre, & moi, j'affirme que vous ne l'êtes que depuis le 14 juillet 1789.

L'homme roi naît dans les entraves d'un grand devoir ; tous les autres hommes, Sire, choisissent leur profession, & cette première liberté que n'ont pas les rois, vous dit assez qu'un roi n'est libre que d'être roi.

Citoyen, sans ambition, ami de l'ordre & des lois, vous ayant servi & l'Etat avec zèle & courage, vivant sans intrigue & fortement attaché à ma patrie, j'ai cru devoir adresser ces vérités au Roi des Français, à celui qui vient de déclarer à la France, à l'Europe, *qu'il sentoit profondément l'honneur d'être Roi d'un Peuple libre.*

KERSAINT, l'aîné, *Administrateur du département de Paris.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.